



COMPTE RENDU DE RÉUNION : ATELIER REAAP

JEUDI 20 MARS À 14H

À L'ASSOCIATION "LE KAIROS"

PRÉSENTS :

KERYEL Patrick (maison brestoise du couple et de la famille), BERROU Alain (DRE CCAS de Morlaix), COSTIOU Yves (association Le Kairos), PODER Marie-Anne (association Coup de Pouce), DELAHAYE Claire (association Le Kairos), LE BOZEC Sandrine (SESSAD Arc en Ciel), DECLERCQ Lucile (CAF), RONNÉ Carole (crèche La Baleine Bleue), GUENGUANT Vanessa (MAJ), BRIAND Sylvie (projets, échanges et développement, Plougasnou), QUEMENER Fanny (anim REAAP/référente familles centre social Carré d'As), FORISSIER Anne (anim REAAP/psychologue clinicienne, conseillère conjugale et familiale en libéral)

EXCUSÉES :

MORVAN Régine (ULAMIR), BLANDEAU Christelle (RAM)

ORDRE DU JOUR :

1. Présentation de l'association "Le Kairos" + échanges avec les participants
2. Retour journée départementale REAAP du 8 février par Sandrine LE BOZEC
3. Comité d'acteurs à Morlaix
4. Possibilité de porter un projet collectif
5. Infos/actus du territoire
6. Prochain atelier

INFORMATIONS ÉCHANGÉES OU RELEVÉ DE DÉCISIONS :

1. Ci-joint le document distribué par Claire et Yves. Il présente le projet du Kairos de manière synthétique : fonctionnement, objectifs, présentation des intervenants... Le Kairos a été déclaré au JO en octobre 2013. Les activités ont été lancées à partir de décembre 2013.

L'association dispose d'un conseil d'administration de 8 personnes (professionnels ou non). Les 3 intervenants sont tous formés à l'intervention systémique et aux thérapies familiales et

ont des formations complémentaires spécifiques à chacun. Ils exercent de manière bénévole pour l'association.

Le Kairos a pour but de faciliter et de développer l'accès aux approches systémiques et familiales pour tous, et en particulier pour les publics en précarité. L'idée de créer cette association est partie du constat qu'il n'y a pas de service d'accompagnement thérapeutique ouvert aux familles en situation de vulnérabilité et précarité financière sur le territoire. Avec des professionnels en libéral, le "tri" des patients se fait de lui-même, car seuls ceux qui en ont les moyens financiers peuvent bénéficier d'un accompagnement thérapeutique. Bien que la notion de précarité soit subjective, cela peut tout de même poser un problème éthique.

Le Kairos se veut être un espace identifié "familles" pour tous les sujets liés à la parentalité et à la famille dans son ensemble.

Attention ! la thérapie familiale ne se substitue pas aux soins/au travail social.

Le public est accueilli de manière directe sous conditions de ressources, mais aussi sur orientation de partenaires. Le point de départ du suivi peut être un entretien individuel qui va donner lieu à des entretiens familiaux. Les intervenants remarquent que les personnes arrivent souvent avec une idée précise de leurs difficultés, pas forcément de leurs besoins. L'approche consiste à partir de ce qui va bien, des ressources/compétences/potentialités des familles pour pallier aux problèmes rencontrés. L'idée c'est que la personne soit actrice de son accompagnement, et notamment par rapport au prix (entre 5 et 10 euros par personne adulte, gratuit pour le mineurs avec accord parental).

Pour certaines participants à la rencontre, il peut tout de même paraître compliqué pour certaines familles de donner entre 5 et 10 euros pour ces séances. Bien souvent, les priorités sont ailleurs. L'idée de faire du troc est évoquée (un entretien familial = un service rendu à l'asso, par exemple).

Actuellement, les professionnels du Kairos sont dans une démarche de rencontre avec les acteurs locaux pour avoir des réflexions communes, pour bien repérer les besoins. Ce travail est également essentiel afin que l'association se fasse connaître et puisse développer des partenariats.

Etant une jeune association, le Kairos ne dispose pas suffisamment de recul pour nous exposer une situation problématique rencontrée.

Suite aux échanges, des professionnels ont évoqué l'idée de mettre en place une information collective sur les différents professionnels thérapeutes qui peuvent intervenir dans le domaine de la famille, sur leurs complémentarités, car lorsque l'on n'est pas du milieu, cela peut paraître complexe. Idée à creuser donc, si de réels besoins émergent à ce niveau-là.

2. La journée départementale du REAAP a eu lieu le samedi 8 février 2014 à l'UDAF. Le thème était : **Parents, Professionnels, Bénévoles : Quelle coopération autour du parcours scolaire de l'enfant ?**

Diverses interventions de professionnels sur la parentalité ont été proposées aux participants, ainsi que des ateliers sur la communication parents/enseignants, sur les associations de parents d'élèves, sur la place de l'adulte dans l'accompagnement scolaire de l'enfant en primaire et maternelle, puis au collège et lycée, ainsi que sur l'accueil des enfants à particularité (handicap, dyslexie...).

Sandrine Bozec du SESSAD s'est rendue à la journée et a participé à l'atelier : accueillir un enfant à particularité, la place des parents face à l'équipe éducative, le rôle de l'AVS, la sensibilisation auprès des familles.

Lors de l'atelier, il y a eu une présentation des acteurs "multi-étiquettes" puis des expositions de problématiques qui ont pu être débattues. L'idée de l'exercice était de se rendre compte des relais, passerelles, qui pouvaient être faits entre différentes personnes selon leurs compétences, service, etc...

L'atelier était interactif (mais aurait peut-être mérité d'aller plus loin dans les échanges ?)

3. Un comité d'acteurs REAAP aura lieu le jeudi 19 juin à Morlaix. Nous sommes donc sollicités par les pilotes pour proposer un lieu d'accueil. Sylvie Briand propose d'accueillir la rencontre à Plougasnou, au sein de l'association Projets Echanges et Développement. Le lien entre l'association et les pilotes du REAAP sera fait afin d'organiser la journée. Nous vous confirmerons par la suite si cette proposition s'est concrétisée.

Toutes les personnes qui participent au réseau sont invitées à cette journée. Le 19 juin, la journée traitera des UPP Université Populaires de Parents en après-midi. Le contenu de la matinée est à définir avec la structure qui accueille, mais nous serons peut-être amenés à parler de la dynamique des ateliers territoriaux, ce que ça produit sur le territoire, etc...

4. Pour rappel, au sein de l'atelier REAAP, nous avons la possibilité de porter des projets collectifs (temps forts, conférences, formations à destination de professionnels ou de parents, etc...).

Au fil des rencontres, si des problématiques/sujets reviennent régulièrement, nous avons la possibilité d'y répondre collectivement, si les acteurs le souhaitent. Chacun a la possibilité d'apporter ses idées, ses réflexions vis-à-vis d'éventuels sujets à traiter en commun. Sylvie Briand propose déjà le thème de la participation des parents, qui est un sujet central de nos réflexions.

5. En ce qui concerne les actualités du territoire, plusieurs inofs ont été passées :

- les semaines de la petite enfance, du 4 au 19 avril 2014, avec des animations diverses et variées autour du conte, de la musique, de la lecture, du spectacle... Plusieurs structures du territoire se sont associées pour la mise en place du programme : les bibliothèques de Morlaix, le Pôle Petite Enfance, Ti AN Oll, Carré d'As...
- la bourse enfant-puériculture de Carré d'As les 4 et 5 avril
- une fête de quartier familiale et intergénérationnelle sur le Pôle Gare le dimanche 27 avril avec de nombreuses animations ouvertes à tous.

6.

[LA PROCHAINE RÉUNION AURA LIEU :](#)

Le jeudi 15 mai, à 14h, au SESSAD Arc-en-Ciel (10 rue Daumesnil, à Morlaix).